



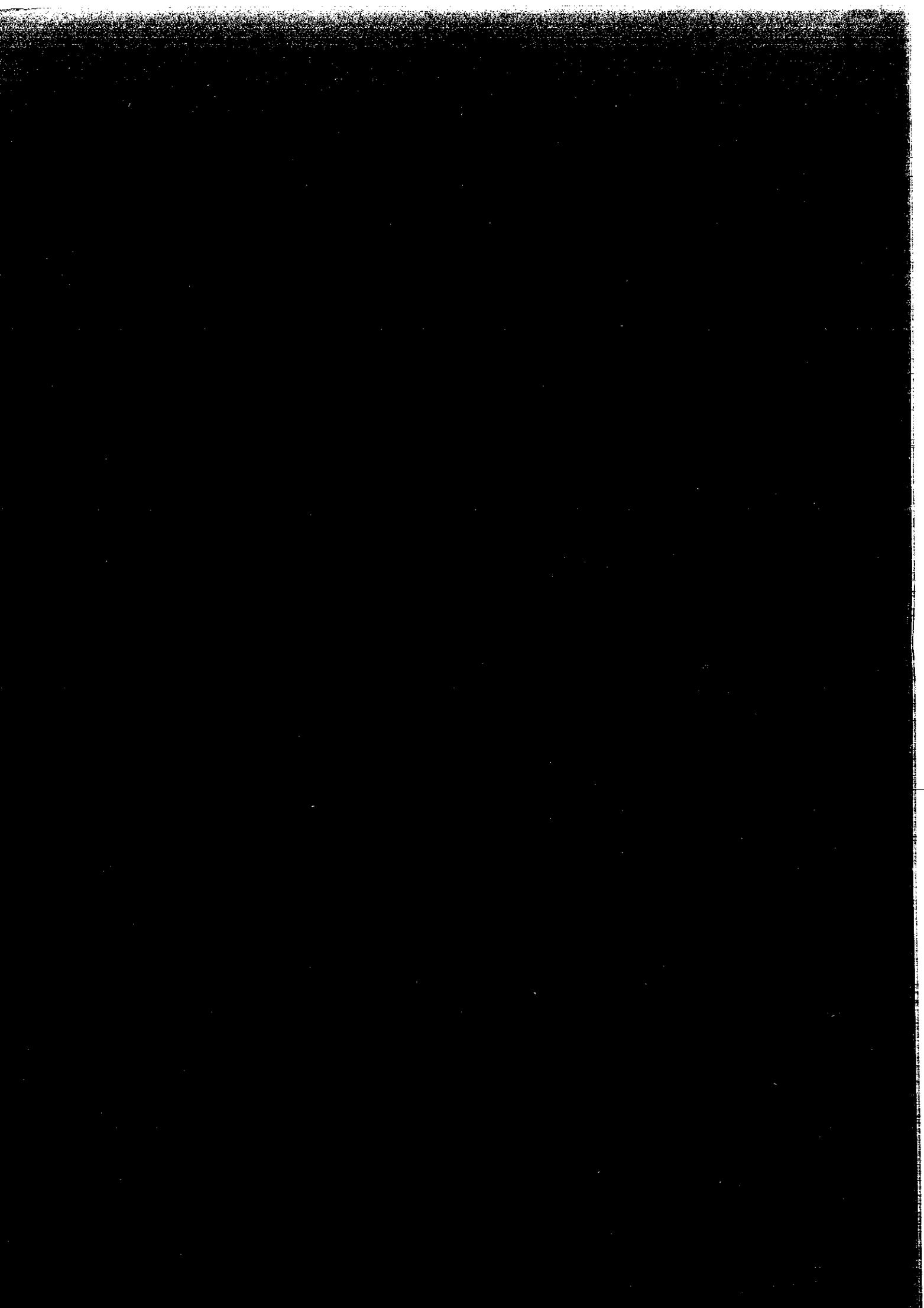
PROTECTION DE LA CHOUETTE CHEVREUIL
SUR LE TERRITOIRE DU PARC

SUMMÉ DES NÉCESSITÉS
1993



GROUPE ORNITHOLOGIQUE
DES AVALOIS

GROUPE ORNITHOLOGIQUE
NORMAND



**Étude et protection de la chouette chevêche
dans le Domfrontais**



Suivi 1993

de

soixante nichoirs

à

chouette chevêche

DATE: 12/02/96

04.01.08 / 3464

Thierry Lefèvre

Programme réalisé par le GONm

à la demande du PNR Normandie - Maine

Octobre 1994

07/01

SOMMAIRE

Avant-propos.....	3
1 - Introduction.....	4
2 - Situation des nichoirs.....	4
3 - Résultat des visites des nichoirs.....	9
4 - Observations et indices de présence d'individus.....	13
5 - Autres mesures de protection.....	16
6 - Destruction de l'habitat.....	17
7 - Autres causes de diminution de l'espèce.....	17
8 - Discussion et conclusion.....	17
9 - Participants.....	19
10 - Bibliographie.....	20
11 - Annexe.....	21

Avant-propos

Dans le cadre de l'opération "Protection de la chouette chevêche" inscrite au programme d'équipements 1992, le parc Naturel Régional Normandie Maine a confié au Groupe Ornithologique Normand la maîtrise d'œuvre d'une action de protection de la chouette chevêche, prolongement des actions entreprises depuis mai 1989



1 - Introduction

En 1989, le Groupe Ornithologique Normand avait posé 29 nichoirs et aménagé une cavité en collaboration avec le PNR Normandie - Maine. Il s'agissait de la première tranche du programme.

Celle-ci fut suivie d'une seconde, entre octobre 1991 et février 1992, totalisant elle aussi 30 aménagements de sites.

Le suivi de ces 60 aménagements en 1993 devait permettre, d'une part, de juger de leur efficacité et, d'autre part, de préciser leur état et donc la nature des dégradations éventuelles et des travaux de remise en état.

2 - Situation des nichoirs

Soixante sites ont été aménagés pour favoriser l'espèce dans le secteur du Domfrontais. Il s'agit de la pose de 59 nichoirs et de l'aménagement d'une cavité naturelle.

Les nichoirs posés sont de deux modèles : le nichoir à balcon (type chouette hulotte mais de taille plus réduite) et le "Schwarzenberg modifié" (cf Juillard 1984, p. 221).

Sur les 59 installés :

- 25 correspondent au modèle à balcon,
- 34 au modèle "Schwarzenberg modifié" (fig. 1).



Fig. 1 : un des nichoirs "Schwarzenberg modifié" posé sur la commune de Saint-Georges-de-Rouelley (T. Lefèvre/GONm)

La localisation des nichoirs, le nombre implanté par lieu-dit et les modèles utilisés sont présentés sur le tableau 1 et la figure 2.

Tous les aménagements de la première série ont été équipés depuis d'une seringue de 20 cm³ que l'on remplit en septembre ou octobre d'un répulsif à chiens et chats qui fait ainsi office de répulsif à mustélidés.

Nous ne l'avons pas fait pour la deuxième série de nichoirs : ceci devait permettre de comparer les deux séries et de mettre en évidence la réelle efficacité de cette opération de prévention.

Tableau 1 : Situation des nichoirs du DOMFRONTAIS.

Commune	Lieu-dit	Propriétaire	Modèle du nichoir	N° de la tranche	Support en mètre	Hauteur	Orientation	Ref.
SAINT-GEORGES ROUELLY	Le Bourg	B. VENTEJOU	Nichoir à balcon	1	poirier	3,20	Sud-Est	1
	Les Baillées	Y. BRAZARD	Nichoir à balcon	1	poirier	3,20	Ouest	2
	La Divière	G. MARTEL	Nichoir à balcon	1	poirier	3,20	Ouest	3
	Les Tesnières	L. MONTECOT	Schwarzenberg	1	poirier	3,20	Ouest	4
	Les Forges	L. MONTECOT	Schwarzenberg	1	poirier	3,85	Est	5
	La Masure	G. LE DEZERT	Schwarzenberg	1	poirier	3,00	Nord	6
	La Masure	M. BOULE	Schwarzenberg	1	poirier	3,00	Nord	7
	La Masure	M. BOULE	Schwarzenberg	1	poirier	3,00	Sud	8
	La Giroisière	B. BESNARD	Schwarzenberg	1	poirier	3,00	Sud	9
	La Provostière	H. MOGONDIN	Schwarzenberg	1	poirier	3,30	Ouest	10
SAINT-CYR DU BAILLEUL	La Provostière	R. LECORNU	Schwarzenberg	1	poirier	3,30	Sud-Est	11
	Le Poncelet	A. LE MONNIER	Schwarzenberg	1	poirier	3,00	Ouest	12
	Les Ouvrouées	M. LE CUISINIER	Schwarzenberg	1	poirier	2,80	Est	13
	Le Malabri	B. BUSNOT	Schwarzenberg	1	poirier	3,00	Est	14
	La Durère	D. BOULAY	Nichoir à balcon	1	poirier	3,85	Sud-Est	15
	La Ramardière	J.L. SAUVE	Schwarzenberg	1	poirier	2,55	Nord	16
	La Petite Brasse	A. CROCHET	Schwarzenberg	1	poirier	3,40	Est	17
	La Pervenche	G. POTTIER	Schwarzenberg	1	poirier	3,40	Est	18
	La Pervenche	G. POTTIER	Schwarzenberg	1	poirier	4,70	Nord	19
	La Pervenche	G. POTTIER	Schwarzenberg	1	poirier	5,20	Nord-Ouest	20
SAINT-ROCH SUR EGRENNE	La Durère	D. BOULAY	Schwarzenberg	1	poirier	3,15	Nord	21
	La Ramardière	J.L. SAUVE	Schwarzenberg	1	poirier	5,20	Sud-Est	22
	La Petite Brasse	A. CROCHET	Schwarzenberg	1	poirier	4,05	Sud-Ouest	23
	La Pervenche	G. POTTIER	Schwarzenberg	1	poirier	5,20	Sud-Est	24
	La Pervenche	G. POTTIER	Schwarzenberg	1	poirier	4,00	Sud	25
	La Pervenche	G. POTTIER	Cavité aménagée	1	poirier	3,65	Ouest	26
	La Pervenche	G. POTTIER	Schwarzenberg	1	poirier	2,80	Ouest	27
	La Pervenche	G. POTTIER	Schwarzenberg	1	poirier	3,55	Est	28

LA-HAUTE CHAPELLE	Le Pré du Parc	A. CROCHET	Schwarzenberg	1	chêne	5,90	Nord	29
SAINT-ROCH SUR-EGRENNE	L'Oraille	F. MONTEMBAULT	Schwarzenberg	1	chêne	5,75	Est	30
	Le Parc	E. LEDEME	Nichoir à balcon	2	poirier	4,50		31
	Les Renaudières	G. DUROY	Nichoir à balcon	2	poirier	5,00		32
	Village Pottier	G. CHORIN	Schwarzenberg	2	poirier	3,50		33
SAINT-MARS D'EGRENNE	La Véronnière	L. BOUENT	Schwarzenberg	2	poirier	4,50		34
	L'Oisellerie	R. JOUBIN	Schwarzenberg	2	poirier	3,50		35
	Le Bourg	La Commune	Nichoir à balcon	2	poirier	3,50		36
LA HAUTE CHAPELLE	La Guyardière	R. GRIPPON	Nichoir à balcon	2	poirier	4,00		37
	La Barbouillère	R. GRIPPON	Nichoir à balcon	2	poirier	4,00		38
	La Blanchère	R. GRIPPON	Schwarzenberg	2	poirier	3,00		39
	La Pesnière	B. LEROUX	Nichoir à balcon	2	poirier	3,00		40
	Le Bois Landelle	M. CHOMER	Schwarzenberg	2	poirier	4,00		41
SAINT-GILLES DES-MARAIS	Les Blattières	P. FERARD	Nichoir à balcon	2	poirier	4,50		42
	La Moussonnière	P. FERARD	Nichoir à balcon	2	poirier	4,00		43
	La Piochère	M. VEZARD	Nichoir à balcon	2	poirier	4,50		44
			Nichoir à balcon	2	poirier	4,00		45
			Nichoir à balcon	2	poirier	4,00		46
			Nichoir à balcon	2	poirier	4,00		47
			Nichoir à balcon	2	poirier	4,00		48
			Nichoir à balcon	2	poirier	4,50		49
			Nichoir à balcon	2	poirier	4,00		50
			Nichoir à balcon	2	poirier	4,50		51
			Nichoir à balcon	2	poirier	3,00		52
			Nichoir à balcon	2	poirier	4,00		53
			Nichoir à balcon	2	poirier	4,00		54
			Nichoir à balcon	2	poirier	4,50		55
			Nichoir à balcon	2	poirier	4,00		56
			Nichoir à balcon	2	poirier	4,50		57
			Nichoir à balcon	2	poirier	5,00		58
			Nichoir à balcon	2	pommier	3,50		59
			Nichoir à balcon	2	pommier	4,00		60

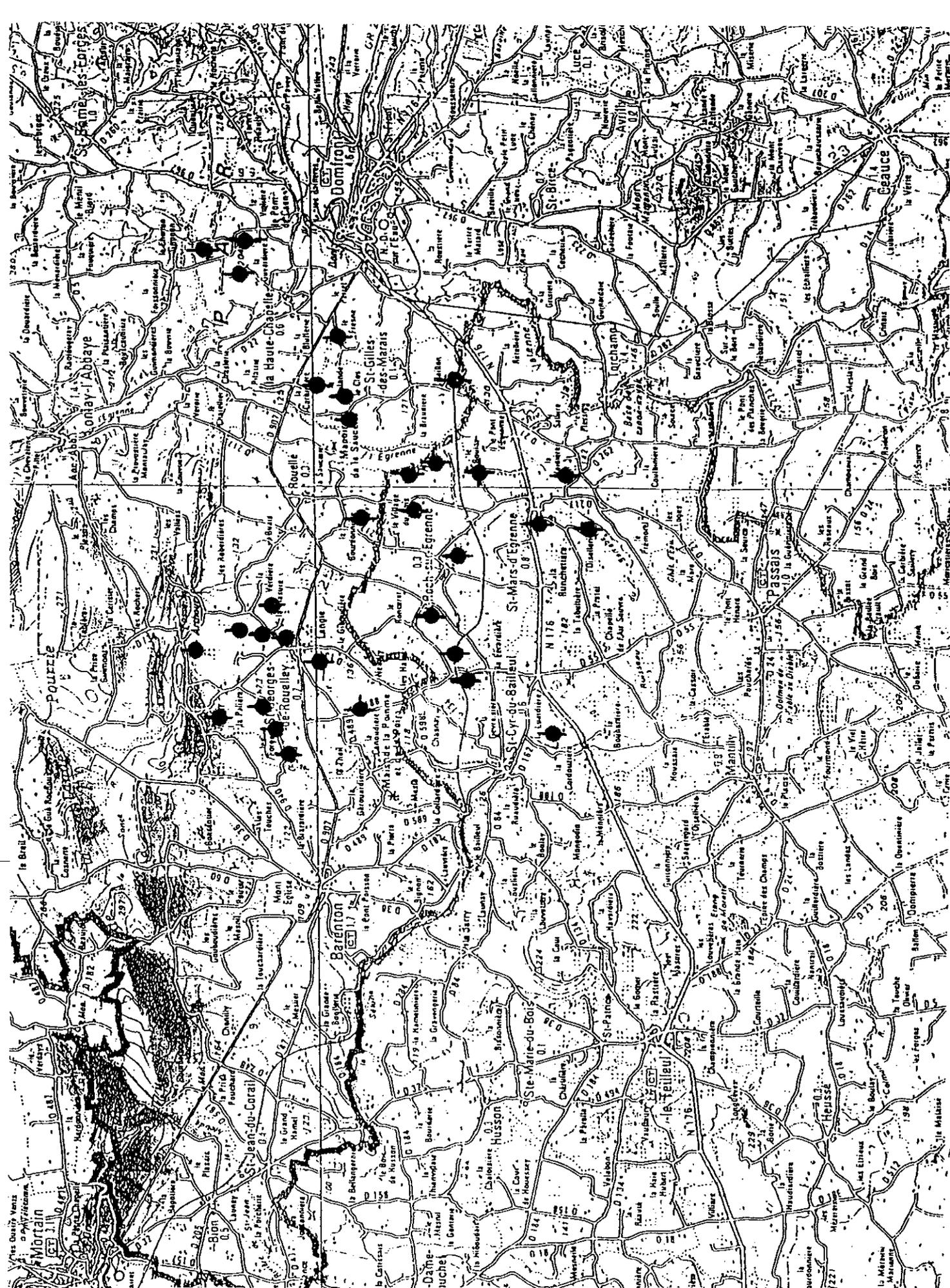


FIGURE 2 : SITUATION GEOGRAPHIQUE DES AMENAGEMENTS POUR CHEVECHES



3 nichoirs par site

3 - Résultat des visites des nichoirs

La visite de tous les aménagements a nécessité douze "journées x hommes" et a mobilisé quatre personnes. Près de 700 km en voiture ont été nécessaires. Les sorties se sont déroulées du 19 décembre 1993 au 19 février 1994.

Les résultats sont résumés dans le tableau 2.

Nous pouvons constater qu'un seul aménagement a peut-être reçu la visite de la petite chouette des vergers : celui où un merle et un rouge gorge ont été trouvés entiers morts.

Par contre, beaucoup ont servi de site de nidification à d'autres espèces cavernicoles.

L'espèce nicheuse la plus fréquente est la mésange charbonnière, vient ensuite l'étourneau sansonnet (tableau 3). La reproduction du rougequeue à front blanc et de deux couples de pic est intéressante car ce sont des oiseaux eux aussi en diminution victimes de la coupe systématique des vieux arbres.

Plus du tiers (34,5%) des aménagements ne contenait aucun nid.

La fouine ne semble avoir visité qu'un seul site mais un site avec répulsif !. Il faut cependant ajouter qu'il s'agit d'une cavité aménagée (la seule d'ailleurs).

Seuls quatre nichoirs ont eu besoin de rénovation, ils font tous partie de la première tranche posée il y a plus de quatre ans. Seule la toile bitumée qui protège le toit a été changée, la structure des nichoirs étant restée en bon état.

Tableau 2 : résultats de la visite des nichoirs au cours de l'hiver 1993.

Référence du nichoir	Contenu du nichoir	État du nichoir	Remise en état
1	nichoir vide	bon	
2	nid de mésange charbonnière	carton bitumé en partie déchiré	nouvelle couverture
3	nid de sittelle torchepot	carton bitumé en partie déchiré	nouvelle couverture
4	nichoir vide	bon	
5	nid d'étourneau sansonnet	bon	
6	nid de pic épeiche ou de pivert	bon	
7	nid de sittelle torchepot 1 œuf clair + 1 adulte envolé	bon	
8	nichoir vide	bon	
9	nid de mésange charbonnière	bon	
10	nid vide	bon	
11	nid de pic épeiche ou de pivert	bon	
12	nichoir vide	bon	
13	nid d'un micro - mammifère	bon	
14	nid de rouge queue à front blanc	bon	
15	nid de mésange charbonnière	bon	
16	nid de rouge-queue à front blanc	carton bitumé en partie déchiré	nouvelle couverture
17	nichoir dépendu arbre abattu	bon	
18	nid de mésange charbonnière	bon	
19	nichoir vide	bon	
20	nichoir vide	bon	
21	nid de rouge queue à front blanc	bon	

22	nid de mésange charbonnière + un merle noir et un rouge-gorge morts	bon	
23	nid d'étourneau sansonnnet	bon	
24	nid de mésange charbonnière	bon	
25	nid vide	bon	
26	un bout de lard transporté par une fouine	bon	
27	nichoir non utilisable	ne tenant plus que par une extrémité du carton mangé par les bovins	changement du mode de fixation cable acier
28	nid de mésange charbonnière	bon	
29	nichoir vide		
30	nid de grimpeur des jardins + 1 œuf non éclos	bon	
31	nichoir vide	bon	
32	nid d'étourneau sansonnnet	bon	
33	nichoir vide	bon	
34	nid d'étourneau sansonnnet	bon	
35	nid d'étourneau sansonnnet	bon	
36	nid d'étourneau sansonnnet	bon	
37	une mésange morte	bon	
38	nid de rougequeue à front blanc	bon	
39	nid de mésange charbonnière	bon	
40	nid de rouge queue à front blanc	bon	
41	nid d'étourneau sansonnnet	bon	
42	nid de mésange charbonnière	bon	
43	nid d'étourneau sansonnnet	bon	
44	nichoir vide	bon	

45	nid de mésange charbonnière	bon	
46	nid de sittelle torchepot	bon	
47	nid d'étourneau sansonnet	bon	
48	nid d'étourneau sansonnet	bon	
49	nid de mésange charbonnière	bon	
50	nichoir vide	bon	
51	nid d'étourneau + maçonnerie de sittelle	bon	
52	nid d'étourneau + maçonnerie de sittelle	bon	
53	nichoir vide	bon	
54	nichoir vide	bon	
55	nid de mésange charbonnière	bon	
56	nid de mésange charbonnière + 1 adulte mort	bon	
57	nid d'étourneau sansonnet	bon	
58	maçonnerie de sittelle torchepot	bon	
59	nichoir vide	bon	
60	nid de mésange charbonnière	bon	

légende : 1 : contenu du nicher, 2 : état du nicher, 3 : remise en état.

Tableau 3 : répartition des nids par espèces

Espèces	Occupation	
	nombre	%
Mésange charbonnière	14	23,0
Étourneau sansonnet	13	21,3
Rouge queue à front blanc	5	8,2
Sittelle torchepot	3	4,9
Pic épeiche ou pivert	2	3,3
Grimpereau des jardins	1	1,6
Merle noir	1	1,6
Micro mammifère	1	1,6
Absence de nid	21	34,5
TOTAUX	61*	100,00

* 61 et non 60 car il a été trouvé un nid de merle noir et un nid d'étourneau sansonnet dans un même nichoir.

4 - Observations et indices de présence d'individus

La plus grande partie du secteur d'étude initial (nord-ouest) a fait l'objet début juin d'une prospection nocturne (Fig. 3) . Le chant de la chouette chevêche mâle a été repassé au magnétophone tous les 800 à 900 mètres (compteur voiture) soit 125 points d'écoute au total.

Seuls deux mâles¹ ont répondu et les deux sur la commune de Barenton, là où avait été localisé au printemps 1992 l'îlot résiduel, mais qui comportait encore, à l'époque neuf individus chanteurs.

Il faut aussi noter par ailleurs qu'un adulte a été victime d'un véhicule sur le CD 907, à la sortie est de Barenton, au cours du premier semestre 1994 et une rémige primaire a été trouvée dans un bâtiment agricole de la Haute Chapelle au village de la Barbouillère (non loin des deux nichoirs).

¹ Un des deux a d'ailleurs été vu et regardé lors de sortie nocturne organisé par l'association "Manche Nature" le 18 juin 1994.

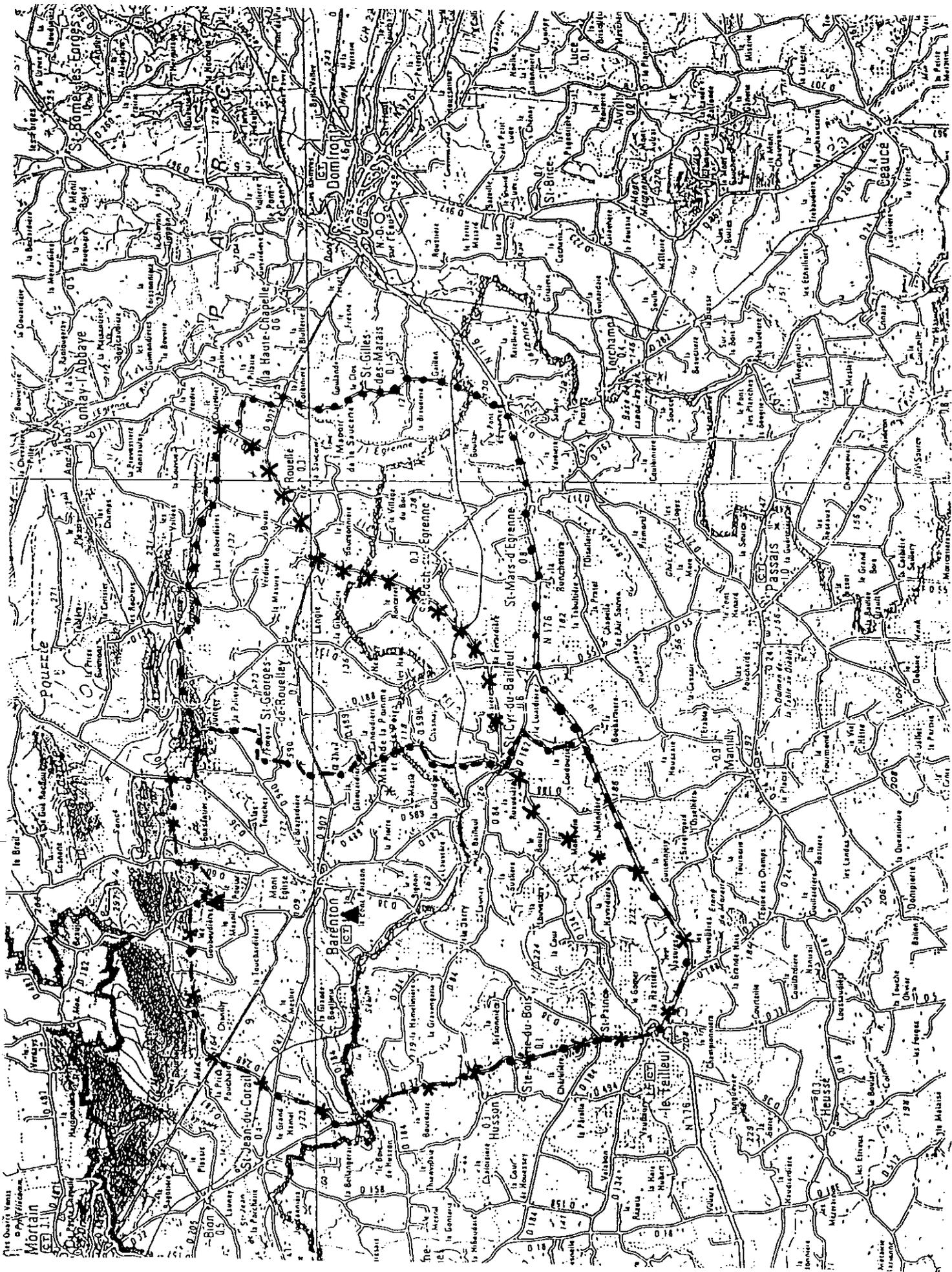


FIGURE 3 : LES DIFFERENTS SECTEURS D'ETUDE DU DOMFRONTAIS

- · — · — · —
- · — · — · —
- * * * *
- ▲

Zone témoin pour le recensement
 Zone à nichoirs (1ère tranche)
 Zone recensée au printemps 1994
 Mâle chanteur



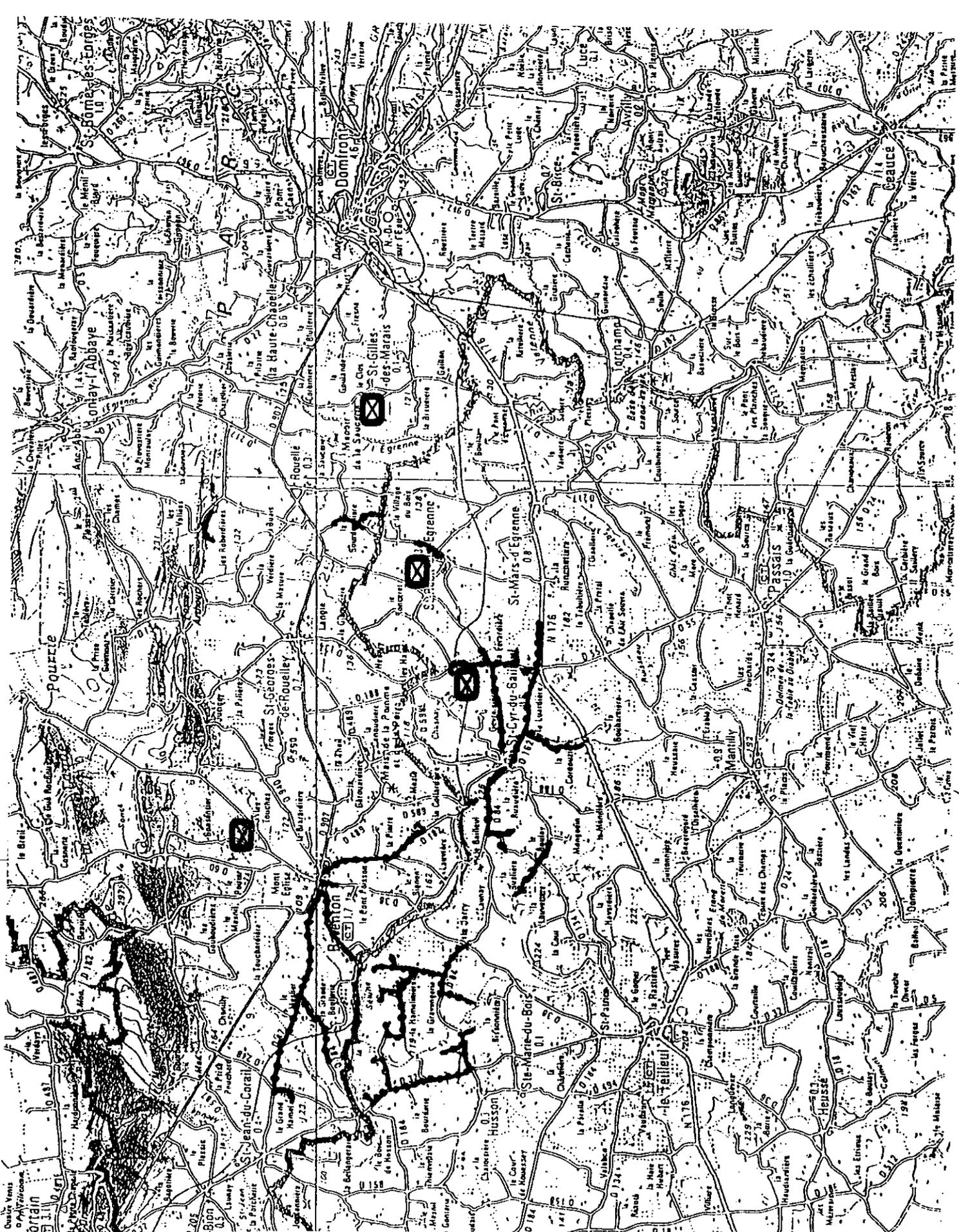


FIGURE 4 : NEUTRALISATION DE PIEGES A CHEVECHES DANS LE DOMFRONTAIS



Supports téléphoniques métalliques utilisés en tant que tels



Poteaux P.T.T. transformés en piquets de clôtures ou piliers de barrières



5 - Autres mesures de protection

Nous avons débuté en 1987 une campagne pour neutraliser l'ensemble des poteaux téléphoniques métalliques dans la zone délimitée à l'ouest par le CD 37 entre Mortain et le Teilleul, au nord par la forêt de la Lande Pourrie, à l'est le CD 22 et au sud par la RN 176 du Teilleul à Domfront (fig.).

Près de 900 obturateurs ont déjà ainsi été posés et collés au sommet de ces pièges mortels pour les oiseaux cavernicoles.

Mais l'élimination de ce facteur limitant pour la chevêche est loin d'être achevée pour autant. Au fur et à mesure de l'enterrement des lignes téléphoniques ou de remplacement des poteaux galvanisés par des poteaux en bois, les poteaux se retrouvent disséminés dans le voisinage. Tant que les supports sont réutilisés horizontalement, par exemple dans l'installation de parc à bestiaux, cela ne pose pas de problème. Il en va tout autrement quand ils sont transformés en poteaux de clôture, en supports de grillage pour terrain de football, ou encore en piliers de barrières (fig. 5).



Figure 5 : poteaux téléphoniques transformés en poteaux de clôture sur la commune de Saint-Roch-sur-Egrenne (T. Lefèvre/GONm)

Et le danger se trouve souvent multiplié par trois (quand les poteaux sont coupés en trois) sans compter qu'il faut obtenir l'autorisation du propriétaire. Près de 100 bouchons ont déjà été nécessaires.

Il existe pourtant une solution tout simple qui pourrait très vite être appliquée sur l'ensemble du territoire français à savoir la coupe en deux systématique et dans le sens de la longueur des poteaux avant leur distribution.

Il semble que France-Télécom ait pris récemment ce grave problème de recyclage en considération : les poteaux seraient désormais destinés exclusivement aux ferrailleurs qui ont l'obligation de les écraser...

6 - Destruction de l'habitat

La destruction du bocage et des vergers, donc du biotope de la chouette chevêche, continue toujours, quasiment programmée. Le fait que l'on soit à l'intérieur d'un Parc Naturel n'y change strictement rien.

L'entretien d'un paysage riche et varié fait désormais partie du passé. On rase haies et talus ; bords de champs et de rivières sont de plus en plus traités aux désherbants, empoisonnant et tuant la vie à son origine.

Les tristes terres à maïs, sans arbres, malodorantes et stériles s'étendent un peu plus chaque année comme à Saint-Gilles-des-Marais où elles ont remplacé quelques vergers et certaines haies qui ont été arrachés.

Quant aux remembrements organisés par les pouvoirs publics, il se poursuivent. La dernière commune concernée et sur laquelle sont posés des nichoirs est la Haute-Chapelle : ils restent toujours aussi dévastateurs. Des discours de bonne intention et des chartes de bonne conduite ou encore des panneaux posés le long de la route ("vous venez de traverser une commune remembrée", "En est-vous aperçu") ... aux actes, il y a un pas.

Pire encore, du fait de la difficulté des échanges amiables, les opérations pré et post - remembrement sont nombreuses : beaucoup d'arbres disparaissent sur des haies maintenues.

7 - Autres causes de diminution de l'espèce

Comme l'annexe l'illustre, la destruction des biotopes n'est qu'un des facteurs négatifs auxquels la chouette chevêche doit faire face.

Dans le Barentonnais et le Domfrontais, de mauvaises conditions météorologiques s'y sont ajoutées ces dernières années. Aux printemps froids et humides (très défavorables à la réussite des couvées et des nichées) se sont succédés des étés secs et les lombriciens, qui sont parmi les principales proies avec la disparition des gros insectes, ont été moins disponibles pendant l'élevage des jeunes.

Enfin, la bonne santé de certains prédateurs ou concurrents de la chouette chevêche pourrait expliquer une part du déclin : c'est le cas de la chouette hulotte (voir notre précédent rapport) ou de la fouine (en nette augmentation depuis cinq ans, favorisée par la multiplication des maisons inhabitées et des bâtiments abandonnés, par la raréfaction ou la disparition de ses propres concurrents, comme la martre et surtout le putois, par la régression du piégeage).

8 - Discussion et conclusion

Même si les actions de protection entreprises dans le Domfrontais pour essayer de sauver de la disparition la chouette chevêche ne semble pour l'instant porter ses fruits, elle a d'ores et déjà été bénéfique pour d'autres espèces d'oiseaux cavernicoles et pour l'écureuil (lui aussi pris au piège dans les poteaux téléphoniques métalliques).

Nous avons d'ailleurs déjà dit toute notre réticence à la réalisation de la deuxième tranche de nichoirs car les plans de protection ne peuvent être efficaces sans actions de défense de l'environnement plus globales de l'habitat face aux remembrements, drainages, recalibrage de ruisseau, etc....

Ainsi, tant qu'il ne sera pas décidé par les responsables locaux de prendre en compte prioritairement la protection de l'environnement, les espèces les plus sensibles à sa dégradation disparaîtront une à une, parallèlement au déclin de l'agriculture traditionnelle : le modèle "maïs + ray-grass + hors sol" qui concentre les élevages et diminue le nombre des exploitants est-il celui qui fera vivre le Domfrontais ? La filière "jus de fruits et alcools à la ferme", qui nécessite plus de main d'œuvre, devrait être davantage promue.

Il est toujours temps de réagir à la dégradation du milieu naturel du Domfrontais mais il nous semble que cela soit déjà trop tard pour la chevêche...

9 - Participants

Les personnes qui participent aux diverses activités (écoutés, sorties diurnes sur le terrain, pose et suivi des niohirs, animations, obturation des supports métalliques téléphoniques, etc ...) sont par ordre alphabétique :

F. Bazin (CHANU/61), A. Jardin (BARENTON/50), D. Jourdan (PASSAIS-LA-CONCEPTION/61), S. Lecocq (FLERS/61), C et T. Lefèvre (FLERS/61), L. Noël (PACE/35), M. Noël (BARENTON/50), C. Teyot (SAINT-CORNIER-LES-LANDES/61).

Rédaction

Thierry LEFEVRE
GROUPE ORNITHOLOGIQUE NORMAND
Université de Caen
14032 CAEN Cedex.



Figure 6 : Chouette chevêche posée (P. Sabine/GONm)



10 - Bibliographie

JUILLARD M., 1984- La chouette chevêche. thèse de zoologie, université de Neuchâtel. Nos oiseaux , Prangins : 243 p.

LECOCQ S. , 1992 - Étude et Protection de la chouette chevêche dans le Domfrontais - Rapport des activités d'information et d'aménagement des sites dans le Domfrontais - octobre 1991 à février 1992 - Parc Naturel Régional Normandie Maine. Groupe Ornithologique Normand : 10 p .

LEMOINE O., 1989 - Un oiseau des bocages du Parc : la chouette chevêche. Dénombrements. Analyses des biotopes. Mesures de protection. Parc Naturel Régional Normandie Maine. Environnement vôtre : 55 p

PARC NATUREL RÉGIONAL Normandie-Maine, 1990- Protection de la chouette chevêche sur le territoire du Parc- Information - Mise en place de nichoirs. Groupe Ornithologique des Avaloirs - Groupe Ornithologique Normand : 18 p.

11 - Annexe

Extrait de la thèse de M. JUILLARD, page 231.

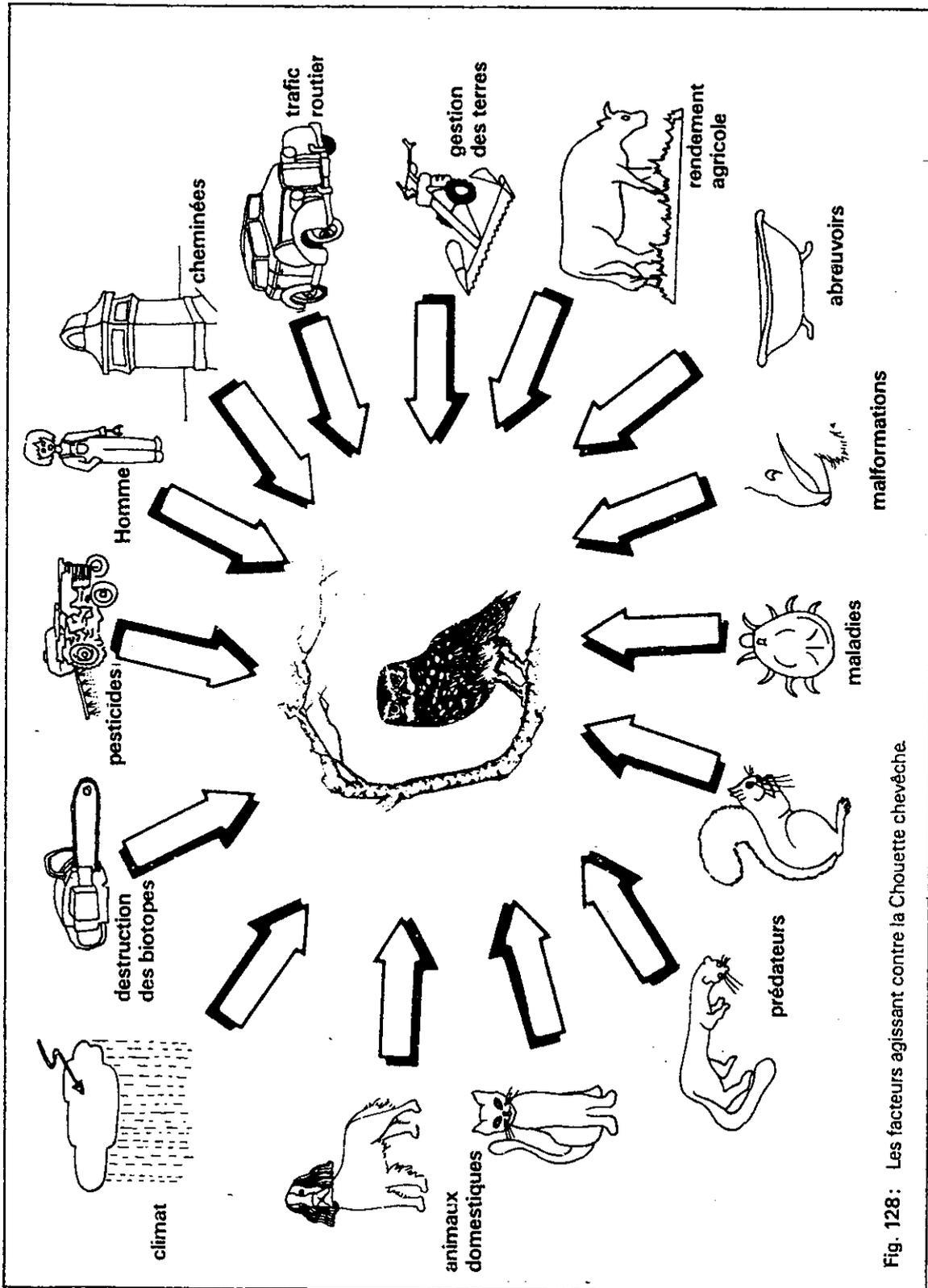


Fig. 128: Les facteurs agissant contre la Chouette chevêche.

Dans le cadre de l'opération "Protection de la chouette-chevêche" inscrite à son Programme d'Équipement 1992, le Parc Naturel Régional Normandie-Maine a confié au Groupe Ornithologique des Avaloirs la maîtrise d'œuvre d'une action de protection de la chouette-chevêche, prolongation des actions entreprises depuis mai 1989.

Le suivi des nichoirs s'est déroulé pendant l'hiver 1993. Ceci afin de vérifier si les nichoirs sont d'une part toujours en bon état et d'autre part occupés par la chouette-chevêche.

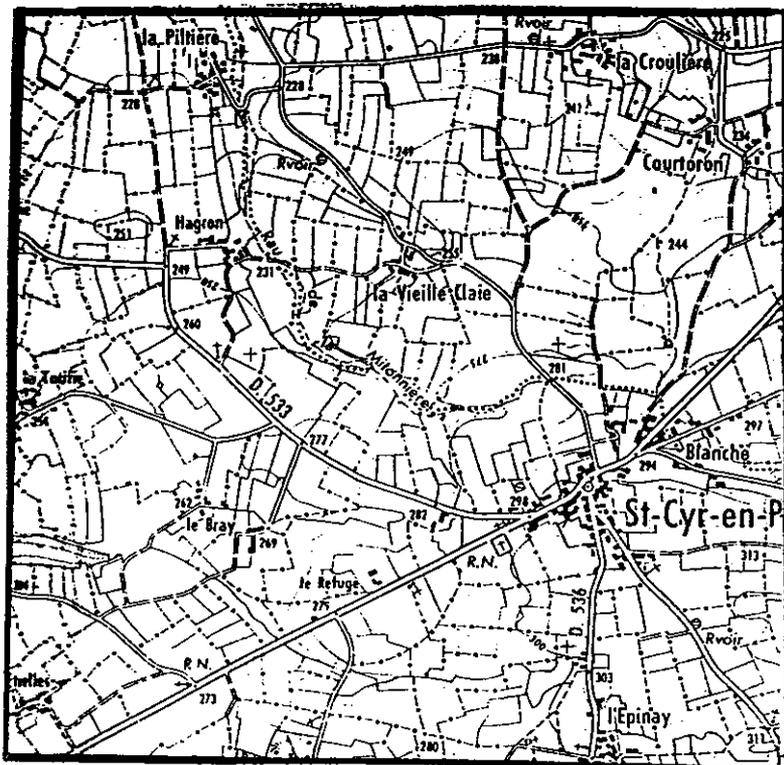
Seuls les trente premiers nichoirs installés (année 1989) ont pu faire l'objet d'une vérification de l'occupation. Les autres ont été installés pendant le premier trimestre 1993, c'est à dire à une période trop tardive pour permettre à la chouette-chevêche de les utiliser pour la nidification.

L'ensemble des résultats est consigné sous forme de fiches ci-jointes (n° 1 à 30).

Sur l'ensemble des trente nichoirs, un a du être déplacé, un nichoir a été occupé par une fouine et un par une mésange charbonnière. Quelques nichoirs attestent une fréquentation par des oiseaux et par des mammifères sans pour autant avoir été utilisé pour la reproduction.

Aucun nichoir n'a été utilisé ou fréquenté par la chouette-chevêche jusqu'à ce jour.

Nichoir n° : 1
Commune : Saint Cyr en Pail
Lieu-dit : Le Champ blanc
Propriétaire : Mr Thuault
Biotope : Vallée, verger
Agriculture : Prairie
Arbre : Pommier
Orientation : Sud-est
Hauteur : 2,50 m
Responsable : Gérard Chaussi



Remarques : _____

Année 1990 : R A S

Année 1991 : R A S

Année 1992 : occupé par un carnuve (herbes sèches + feuilles)

Année : _____

Année : _____

Nichoir n° : 2
Commune : Saint Cyr en Pail
Lieu-dit : Le Teil
Propriétaire : Mr Thuault
Biotope : Vallée Mont-Havoust
Agriculture : Verger
Arbre : Pommier
Orientation : Sud-est
Hauteur : 2,20 m
Responsable : Gérard Chaussi



Remarques :

Année 1990 : R AS

Année 1991 : Occupé par des passereaux (mousse + duvet)

Année 1992 : RAS

Année :

Année :

Nichoir n° 3
Commune : Saint Cyr en Pail
Lieu-dit : La Touffe
Propriétaire : Mr Pichereau
Biotope : Haie têtards
Agriculture : Prairie herbagère
Arbre : Chêne étêté
Orientation : Sud-ouest
Hauteur : 3,50 m
Responsable : Gérard Chaussi



Remarques :

Année 1990 : R A S

Année 1991 : Décroché nous l'avons remis

Année 1992 : R A S

Année :

Année :

Nichoir n° 4
Commune : Saint Cyr en Pail
Lieu-dit : La Chauvellerie
Propriétaire : Mr Thuault
Biotope : Vallée
Agriculture : Verger
Arbre : Pommier
Orientation : Sud
Hauteur : 2,50 m
Responsable : Gérard Chaussi



Remarques : _____

Année 1990 : R A S

Année 1991 : Occupé par des passereaux (mésanges charbonnières)

Année 1992 : RAS

Année : _____

Année : _____

Nichoir n° 5
Commune : Pré en Pail
Lieu-dit : Le Gué
Propriétaire : Mr Poirier
Biotope : Verger
Agriculture : Près de la maison d'habitation
Arbre : Pommier
Orientation : Sud-est
Hauteur : 2,30 m
Responsable : Jean-Marie Poirier



Remarques :

Année 1990 : R A S

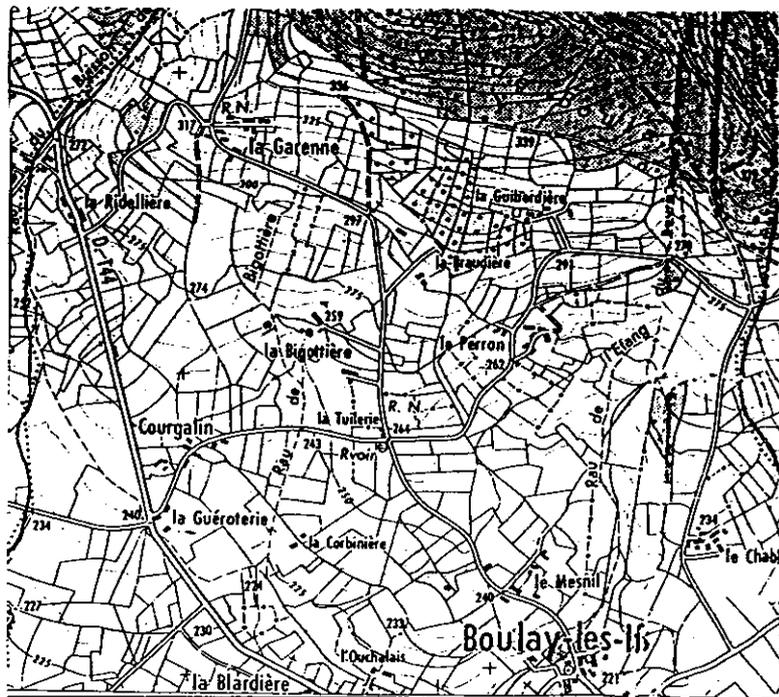
Année 1991 : R A S

Année 1992 : R A S

Année :

Année :

Nichoir n° 7
Commune : Boulay les Ifs
Lieu-dit : La Corbinière
Propriétaire : Mr Gérard
Biotope : Verger
Agriculture : Vastes cultures autour
Arbre : Pommier
Orientation : Sud-est
Hauteur : 3,50 m
Responsable : François Lemonnier



Remarques : _____

Année 1990 : Le nichoir est tombé, nous l'avons remplacé le 31/07/1990

Année 1991 : Nombreuses fientes blanchâtres, nid (paille, brindilles), plumes noires, grises en dessous, au pied de l'arbre

Année 1992 : RAS.

Année :

Année :

Nichoir n° : 8
Commune : Boulay les Ifs
Lieu-dit : Le Perron
Propriétaire : Mr Gérard
Biotope : Verger
Agriculture : Vastes cultures
Arbre : Poirier
Orientation : Sud-est
Hauteur : 4 m
Responsable : François Lemonnier



Remarques : _____

Année 1990 : Nichoir décroché, remplacé le 31/07/1990

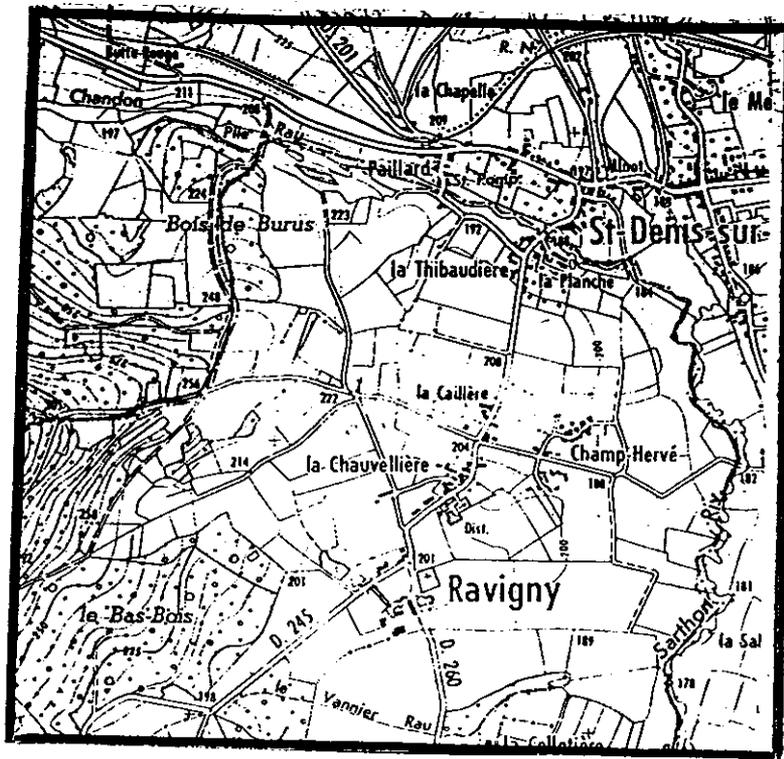
Année 1991 : Occupé par des passereaux (mésanges), mousse et poil de vache, une coquille d'oeuf à 6 m au pied de la haie

Année 1992 : fentes en dessous

Année : _____

Année : _____

Nichoir n° 11
Commune : Ravigny
Lieu-dit : Le bourg
Propriétaire : Commune de Ravigny
Biotope : Verger dans le bourg
Agriculture : Jardins autour
Arbre : Pommier
Orientation : Sud
Hauteur : 2 m
Responsable : Pierre Transon



Remarques :

Année 1990 : R A S

Année 1991 : R A S

Année 1992 : RAS

Année :

Année :

Nichoir n° 13
Commune : Saint Pierre des Nids
Lieu-dit : Orgères
Propriétaire : Mr Poirier
Biotope : Verger près d'habitations
Agriculture : Grandes prairies
Arbre : Pommier
Orientation : Sud
Hauteur : 2,50 m
Responsable : Jean-Marie Poirier



Remarques : _____

Année 1990 : R A S

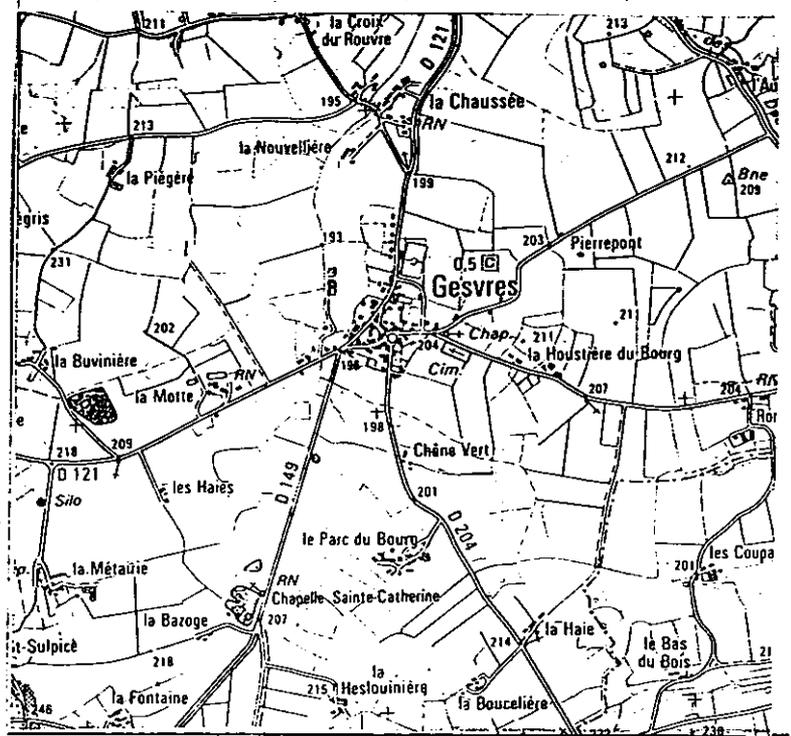
Année 1991 : R A S

Année 1992 : R A S

Année : _____

Année : _____

Nichoir n° : 14
Commune : Gesvres
Lieu-dit : Pierrepont
Propriétaire : Mr Camus
Biotope : Friches, haies
Agriculture : Herbage
Arbre : Chêne
Orientation : Sud
Hauteur : 2,50 m
Responsable : Bruno Vaseux



Remarques : _____

Année 1990 : R A S

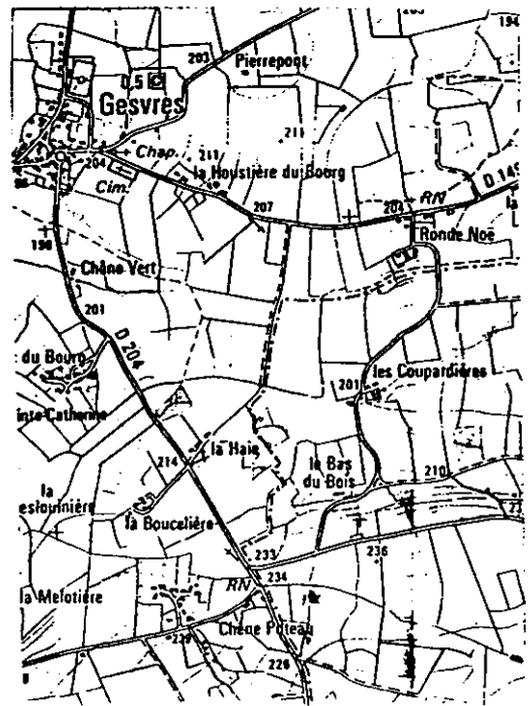
Année 1991 : Nombreuses fientes en dessous

Année 1992 : *Nombreuses fientes en dessous*

Année : _____

Année : _____

Nichoir n° 15
Commune : Gesvres
Lieu-dit : La Bousselière
Propriétaire : Mr Beucher
Biotope : Grands herbages près des habitations
Agriculture : Herbage
Arbre : Pommier
Orientation : Sud
Hauteur : 3,50 m
Responsable : Bruno Vaseux



Remarques : _____

Année 1990 : R A S

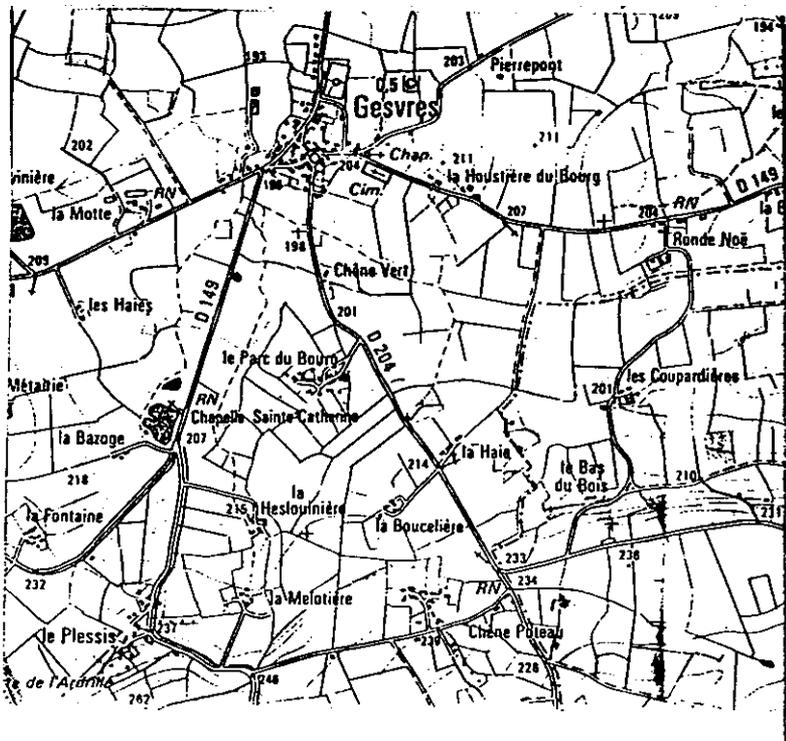
Année 1991 : Crottes de Pic Vert à l'intérieur

Année 1992 : RAS

Année : _____

Année : _____

Nichoir n° 16
Commune : Gesvres
Lieu-dit : La Heslouinière
Propriétaire : Mr Derouard
Biotope : Haie bordant un chemin
Agriculture : Cultures
Arbre : Chêne
Orientation : Sud-est
Hauteur : 3 m
Responsable : Bruno Vaseux



Remarques :

Année 1990 : R A S

Année 1991 : Nombreuses fientes en dessous

Année 1992 : RAS

Année :

Année :

Nichoir n° : 18
commune : Boulay les Ifs
Lieu-dit : Les Biechets
Propriétaire : Mr Giroux
Biotope : Verger
Agriculture : Cultures tout autour
Arbre : Pommier
Orientation : Sud
Hauteur : 2,50 m
Responsable : François Lemonnier



Remarques : -----

Année 1990 : R A S

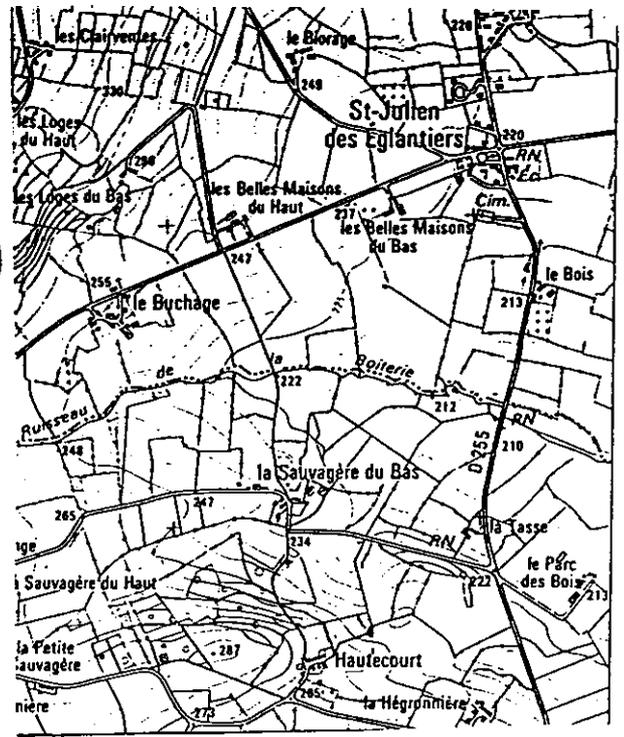
Année 1991 : Fientes d'étourneaux

Année 1992 : RAS

Année : _____

Année : _____

Nichoir n° : 19
Commune : Gesvres (Saint Julien des Eglantiers)
Lieu-dit : La Tasse
Propriétaire : Mr Lenoir
Biotope : Haie
Agriculture : Prairies
Arbre : Chêne
Orientation : Sud
Hauteur : 3,50 m
Responsable : Bruno Vaseux



Remarques : -----

Année 1990 : Pelotte de chouette hulotte ou hibou moyen-duc sous le nichoir. La branche où il est suspendu sert de reposoir.

Année 1991 : Un essaim de bourdons à l'intérieur, tapis de mousse l'intérieur.

Année 1992 : RAS

Année :

Année :

Nichoir n° 20
Commune : Pré en Pail
Lieu-dit : Perrières rousses
Propriétaire : Mr Poirier
Biotope : Haie
Agriculture : Cultures
Arbre : Poirier
Orientation : Sud
Hauteur : 2 m
Responsable : Jean-Marie Poirier



Remarques :

Année 1990 : R A S

Année 1991 : Occupé par des passereaux (étourneaux ?)

Année 1992 : occupé par une fouine

Année :

Année :

Nichoir n° 21
Commune : Lignéres-Orgères
Lieu-dit : La Vacherie
Propriétaire : Mr Belliot
Biotope : Haie
Agriculture : Verger
Arbre : Chêne
Orientation : Sud
Hauteur : 2,50 m
Responsable : Jacques Thuault



remarques : Posé par le propriétaire

Année 1990 : R A S

Année 1991 : R A S

Année 1992 : R A S .

Année :

Année :

Nichoir n° 22
Commune : Lignéres-Orgères
Lieu-dit : La Vannerie
Propriétaire : Mme Belliot
Biotope : Haie
Agriculture : Agriculture
Arbre : Chêne
Orientation : Nord-est
Hauteur : 5 m
Responsable : Jacques Thuault



Nichoir n° 24
Commune : Lignièrès-Orgères
Lieu-dit : La Butellerie
Propriétaire : Mr Liehn
Biotope : Verger
Agriculture : Verger
Arbre : Chêne
Orientation : Sud
Hauteur : 2,50 m
Responsable : Jacques Thuault



Remarques : Posé par le propriétaire

Année 1990 : R A S

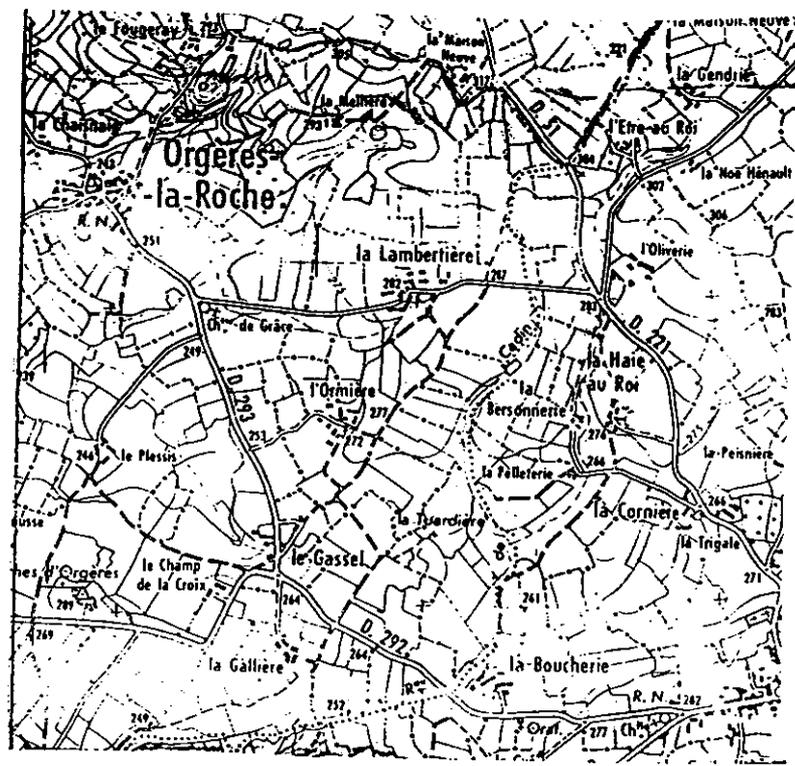
Année 1991 : R A S

Année 1992 : R A S

Année :

Année :

Nichoir n° : 25
Commune : Lignéres-Orgères
Lieu-dit : L'Etre au Roy
Propriétaire : Mr Freinet
Biotope : Haie près d'habitations
Agriculture : Verger
Arbre : Chêne
Orientation : Sud
Hauteur : 2,50 m
Responsable : Jacques Thuault



Remarques : _____

Année 1990 : R A S

Année 1991 : R A S

Année 1992 : R A S

Année : _____

Année : _____

Nichoïr n° 26
Commune : Lignièrès-Orgères
Lieu-dit : L'Ètre au Roy
Propriétaire : Mr Freinet
Biotope : Haie bordant chemin creux
Agriculture : Verger
Arbre : Chêne
Orientation : Sud
Hauteur : 3 m
Responsable : Jacques Thuault



Remarques : _____

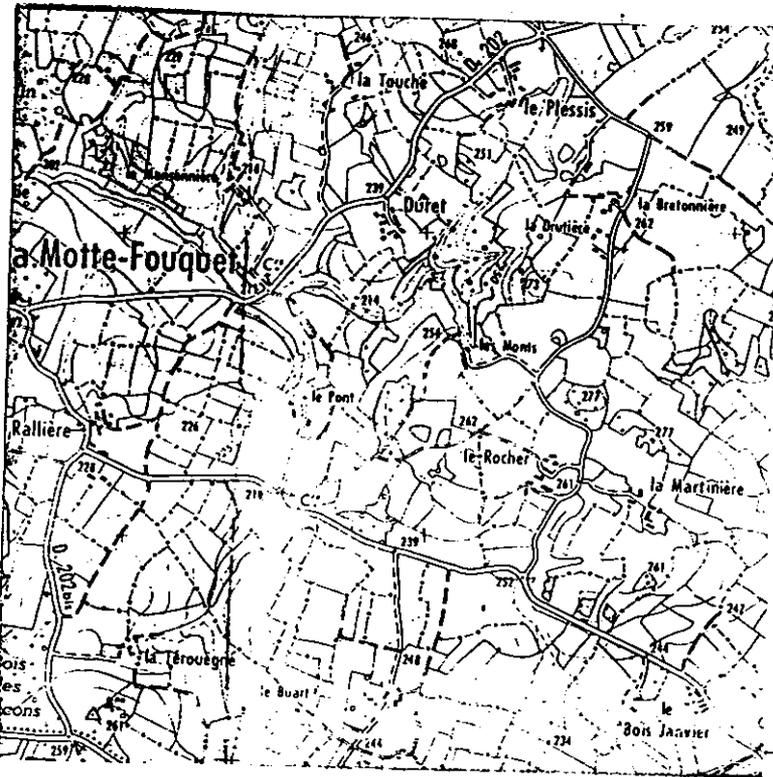
Année 1990 : R A S

Année 1991 : Nombreuses plumes noires (étourneaux ?)

Année 1992 : R A S

Année : _____

Année : _____



Nichoir n° 27

Commune : La Motte-Fouquet

Lieu-dit : Le Pont

Propriétaire : Mr Pitel

Biotope : Verger dans la prairie

Agriculture : Grande prairie

Arbre : Pommier

Orientation : Sud-est

Hauteur : 2,50 m

Responsable : Jean-Marie Poirier

Remarques :

Année 1990 : R A S

Année 1991 : R A S

Année 1992 : R A S

Année :

Année :

Nichoir n° 28
Commune : La Motte-Fouquet
Lieu-dit : Le Pont
Propriétaire : Mr Pitel
Biotope : Haie dominant prairie
Agriculture : Grande prairie vallonnée
Arbre : Chêne
Orientation : Sud-est
Hauteur : 3.50 m
Responsable : Jean-Marie Poirier



Remarques : _____

Année 1990 : R A S

Année 1991 : Occupé par une centaine de perce-oreille

Année 1992 : RAS

Année : _____

Année : _____

Nichoir n° 29
Commune : Joué du Bois
Lieu-dit : Les Loges
Propriétaire : Mr Freinet
Biotope : Verger près d'un bois
Agriculture : Petit herbage vallonné
Arbre : Pommier
Orientation : Sud
Hauteur : 2,50 m
Responsable : Jean-Marie Poirier



Remarques : _____

Année 1990 : Nichoir posé le 31/07/1990

Année 1991 : Occupé par des passereaux (mousse + plumes)

Année 1992 : RAS

Année : _____

Année : _____

